

XVII^e siècle

Cyclone d'août 1635

Des chroniqueurs évoquent le passage d'un cyclone au mois d'août 1635. Cependant, aucune donnée bibliographique ne permet de décrire le phénomène et les dégâts qu'il a éventuellement générés.

Cyclones de 1642

R. P. Dutertre, *Histoire générale des îles de Saint Christophe, de la Guadeloupe et de la Martinique*, Tome I, 1654, p. 221

« A Saint Christophe, à la Martinique et à la Guadeloupe il y eut trois ouragans dans le cours de cette année ».

Cyclones d'août 1651, 1652, 1653 et 1656

R. P. Dutertre, *Histoire générale des Antilles de l'Amérique*, Tome II, 1667, p. 64

« Les ouragans [...] n'arrivaient autrefois que de sept en sept ans ou de cinq en cinq ans mais ils sont devenus bien plus fréquents depuis que les Antilles sont habitées, car il en eut un en 1651, un autre en 1652, deux en 1653 et deux en 1656 presque toujours sur la fin de l'hiver c'est à dire de puis la fin de juillet jusqu'à la mi septembre, voici comme ils se forment :

On voit pour l'ordinaire, la mer devenir tout à coup calme et nue comme une glace, sans faire paraître le moindre petit soulèvement de ses ondes sur sa surface, puis [...] l'air s'obscurcit, se remplit de nuages épais, s'entend de toutes parts, après quoi il s'enflamme et s'entrouve de tous côtés par d'effroyables éclairs qui durent assez longtemps ; il se fait ensuite de si étranges coups de tonnerre qu'il semble que le ciel tombe par pièces [...].

La terre tremble en plusieurs endroits et le vent souffle avec tant d'impétuosité qu'il déracine les plus beaux et les plus grands arbres des forêts, abbat presque toutes les maisons, arrache les vivres, ruine tout ce qui paraît sur la terre et contraint bien souvent les hommes de se tenir, pendant cette épouvantable tempête, à des souches d'arbres, afin de se garantir

d'être emporté par les vents ; mais ce qu'il y a de plus dangereux et qui cause de plus grands dommages, est qu'en vingt quatre heures et quelquefois en moins de temps, il fait le tour du compas ne laissant ni rade, ni havre à l'abri de ses orageuses impétuosités [...].

Cette bourrasque passée, on aperçoit le plus triste spectacle qu'on ne puisse imaginer. On voit les pans et les pièces des montagnes croulés et fondus par les tremblements de terre, les forêts renversées et les maisons abattues par la violence des vents ; quantité de pauvres familles ruinées par la perte des biens de la terre et des marchandises qu'elles avaient dans leurs cases [...]. On voit grand nombre de beaux vaisseaux brisés et fracassés contre les écueils, tous les pauvres matelots noyés les uns roulant dans les ondes, les autres à moitié enfouis dans le sable de la rive ; en un mot c'est une chose si triste et si déplorable que si ce désordre arrivait souvent, je ne sais qui aurait le cœur et courage d'aller aux Indes [...] ».

Cyclone du 15 août 1666

R. P. Dutertre, *Histoire générale des Antilles de l'Amérique*, Tome IV, 1667, p. 91

« Cette horrible tempête [...] commença vers les six heures du soir [...] par un grand vent du Nord qui dura six heures [...] il [...] souffla avec tant d'impétuosité et de violence qu'il poussa tous les navires, barques et chaloupes [...] à la côte de Guadeloupe, les brisa en mille pièces, et fit échouer ceux qui étaient dans la havre des Saintes [...].

Les désordres que causa cet ouragan dans l'isle de la Guadeloupe sont presque incroyables. Pendant vingt quatre heures qu'il dura, le vent renversant les maisons, les arbres, les cannes, et les maniocs, tuant plusieurs personnes et un grand nombre de bestiaux [...]. Les efforts de cet ouragan passèrent jusqu'à la Martinique mais avec beaucoup moins de violence, car à la réserve de quelques cases, maniocs et cannes renversées, la perte ne fut pas considérable dans cette île [...] ».

Cyclone du 24 septembre 1672

Lettre du marquis de Baas – Lieutenant-Général et Gouverneur des terres françaises d'Amérique – à Colbert

« Monseigneur,

Cette isle fut visitée du houragan le 24^e du mois passé, qui dura jusqu'au 25^e à la même heure, je ne scay point ravage il a fait aux autres isles, car je n'an ay encore aucune nouvelle, mais celle cy a souffert des pertes dont les unes peuvent réparer et les autres non, les cannes ont esté en partie desracinées et la caffè quy estoit encore pendante aux arbres et quy n'estoit pas meure a esté perdue, et plusieurs maisons, moulins, et sucre-ries ont esté renvercées, toutes ces choses peuvent estre réparées avec le temps mais le grand ravage que la mer a fait aux bords de l'isle ne se peut

jamais retablir, elle a esté sy horriblement emeüe qu'ayant porté ses ondes beaucoup plus loin qu'elle n'avait jamais fait, elle a razé un grand nombre de maisons qui faisoient le faux bourg du bourg de St-Pierre, depuis la forteresse jusques a la rivière quy passe à l'habitation des Jésuites dont l'espace est de sept a huit cent pas, en sorte qu'il n'y paroît plus une trace d'y avoir eu des maisons, ce qui a causé une grande perte et une grande afflixion aux propriétaires. On ne peut assez exagérer qu'elle a esté la fureur de la mer, vous pourrez juger Monseigneur en ce que non seulement elle a ébranlé la face du fort qui la regarde et que vray semblablement tombera bien tost mais mesme elle a renvercé une tour du mesme fort avec plus de quarante ou cinquante pas de muraille, quy estoit du costé de la rivière [...] ».

Le 1^{er} octobre 1672

Lettre du marquis de Baas – Lieutenant-Général et Gouverneur des terres françaises d'Amérique – à Colbert

« Monseigneur,

Je me suis donné l'honneur de vous écrire le 5^e de ce mois par le capitaine Tuiller quy commande le navire le Dauphin de France [...] et c'est par cette dépêche que je vous ay fait scavoit que le houragan qui se fit sentir en cette isle le 24^e du mois passé y avoit fait de grands maux, il est vrai que le vent renversa les cannes, abattit plusieurs maisons et plusieurs sucreries et fit tomber la caffè qui pendoit aux arbres mais les cannes sont presque toutes redressées, les maisons et les sucreries sont rebaties, et les habitants sont déjà consolés de la perte de leur canefice, mais le mal que la mer a fait se fera long temps sentir, les maisons, les meubles et les autres commodités que les habitants ont perdu ne se trouvent pas et une des faces du fort St Pierre que la mer a renversé est toujours au mesme estat et sans aparence qu'on la redresse [...].

Le commis Général de la Guadeloupe a envoyé icy depuis peu une barque, pour nous faire sçavoir que l'isle a peu souffert et que la perte que les habitants ont fait n'est pas grande [...] ».

Le 25 octobre 1672

Cyclone du 12 août 1680

Lettre de Monsieur Patoulet – Intendant – à Colbert

« Je n'aurai l'honneur Monseigneur de vous écrire par cette occasion, que pour vous faire le destail des desordres qu'un vent de sept à huit heures a causé dans cette isle la nuit du 12 au 13 du mois. Il a esté si violent que plus des deux tiers des sucreries en ont esté renversées avec leurs moulins. Presque toutes les maisons des habitants et les magasins des marchands en ont aussy esté culbutez ou au moins découverts avec beaucoup de perte.

Une grosse pluie qui accompagnoit la violence de ce vent, laquelle a continué au moins quinze ou seize heures après son effet, ayant endommagé leurs meubles et leurs marchandises. S'il n'avait produit que ces destructions, on se trouveroit icy heureux, mais comme il a arraché les vivres et rompu les cannes de sucre, il met cette isle dans un estat déplorable et duquel elle ne pourra se relever de deux ou trois ans.

Quinze vaisseaux marchands, qui s'estoient retirez dans le port du Fort Royal, pour se mettre en sureté [...] y ont esté si mal traittez que trois en sont coulez à fond dont deux esté depuis relevez, pour le 3^e il est perdu sans ressource [...]. A la vérité ce grand fracas est arrivé par le peu de précaution prises de se bien amarrer [...].

Les magasins du Roy du fort Royal et la maison ou longeoit Mr le comte de Blénac ont resseny la fureur de ce houragan, la plupart ayant esté mis à terre et les autres ayant perdu la charpente de leur couverture de sorte que les poudres, les mesches et les farines et les autres munitions sont tant de l'arsenal du fort que celles des magasins de marine, sont extrêmement endommagés de cette pluie maligne qui gaste tout. Mr le comte de Blénac fait travailler à la réparation de tout avec un grand soin, et une grande diligence pour essayer de conserver ce qui n'a pas esté corrompu.

Toutes les barques et un vaisseau chargé de sucre qui estoit prest a partir pour France, qui n'estoit pas dans le port se sont perdus a la cote avec quelques matelots qui ont esté noyez.

Sous les ruines des bâtiments, il s'est trouvé quinze ou seize hommes tant blancs que noirs qui ont esté escrazés.

[...] Ce vent a un air si maglin que non seulement il abat les plus gros arbres mais qu'il desseche ceux qu'il laisse sur la terre comme si le feu y avoit passé, et il pousse la pluie avec autant de violence qu'il n'y a point de lieu à se mettre à couvert. Mr le comte de Blénac a esté obligé a passer cette fascheuse nuit dans une cave [...]. Cet estat deplorable de cette isle auroit besoin que sa majesté accordast quelque grace a ses sujets pour leur faciliter les moiens de se restablir [...] ».

Dépression du 3 juillet 1687

Joseph Rennard, « *Baas, Blénac* » ou *les Antilles Françaises au XVII^e siècle*, p. 237

« Le 3 juillet, écrit l'ingénieur Payen, en 1687, il est survenu en cette île une pluie si impétueuse qu'elle a fait déborder les rivières d'une hauteur tout à fait extraordinaire et particulièrement celle des Pères Jésuites, qui a beaucoup endommagé la batterie que nous avons faite l'année dernière au bout du bourg de la Galère du Fort Saint-Pierre [...].

Les grands courants de cette rivière ont passé avec tant d'impétuosité qu'ils ont déraciné et emporté un grand nombre d'arbres qui ont entièrement comblé le canal ordinaire de la dite rivière, ce qui a fort élevé les eaux de 12 à 14 pieds [...]. Du côté de la batterie, il s'est fait un canal